

FICHE DE REPERAGE ET DE LIAISON ELEVES EN GRANDE DIFFICULTE
--

Date :

Fiche rédigée par :

ELEVE :

NOM :

PRENOM :

CLASSE :

DATE DE NAISSANCE :

NATURE DES DIFFICULTES CONSTATEES :

SCOLAIRE (niveau, résultats, investissement...) :

- doublant ou a déjà doublé
- propositions d'orientation l'année précédente
- évaluation 6^{ème}
- résultats au premier trimestre
- attitude face au travail (participation, travail rendu...)

COMPORTEMENTALE (rapport à la règle, attitude...) :

ABSENTEISME :

- nombre de journées
- motifs
- retards
- absences perlées

SITUATION PERSONNELLE :

- situation familiale
- santé
- autre

L'élève bénéficie t-il déjà d'une prise en charge :

- A l'interne (ATP, PPRE, PAI, PIIS...)
- A l'externe (suivi éducatif, suivi médical...)

Rencontre avec la famille (quand, avec qui, ce qu'il en ressort) :

OBSERVATIONS :

EXAMEN DE LA SITUATION LORS DE LA REUNION DU :

(réunion du GAIN, commission de suivi, équipe éducative...)

PERSONNE(S) REFERENTE(S) A CONSULTER :

- | | |
|-------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> COP | <input type="checkbox"/> Principal adjoint |
| <input type="checkbox"/> AS | <input type="checkbox"/> CPE |
| <input type="checkbox"/> Infirmière | <input type="checkbox"/> autre |
| Médecin scolaire | |

PROPOSITIONS D’ACTIONS A METTRE EN PLACE :

ACTION(S) MISE(S) EN PLACE (le..., modalités..., personne référente...)

SUIVI (mise au point, bilan intermédiaire...) :

SCHEMA DE CHEMINEMENT DU DOCUMENT :

Il s'agit avant tout de cerner la ou les difficultés de l'élève et de déterminer ses besoins en référence aux programmes et aux compétences du socle commun.

1. La fiche peut être remplie par le professeur principal en concertation avec les collègues de l'équipe pédagogique. Elle peut être remplie par le CPE également.
2. Les partenaires à l'interne (CPE, assistante sociale, infirmière, COP) sont également consultés.
3. Les données recueillies (éléments constitutifs : bilan absences, punitions, bulletins...) peuvent être mises en commun dans un dossier dont la fiche « repérage » constituerait la 1^{ère} page et la fiche « suivi » la dernière.
4. Elle sera utilisée dans le cadre de GAIN par exemple ou dans tout autre commission de suivi et pourra être régulièrement mise à jour en fonction de l'évolution du jeune au sein des actions de remobilisation dont il bénéficie dans l'établissement.

Selon la problématique, le jeune sera orienté vers les personnes compétentes dans l'établissement.